

CONCERTATION PUBLIQUE VOLONTAIRE

**Avis et contributions déposés sur l'atelier n°1
sur les protections pour le quartier
de Massy-Verrières Les Baconnets**



AMÉNAGEMENTS ET PROTECTIONS
LIGNE MASSY-VALENTON
SECTEUR OUEST

AVIS

Vous retrouverez ici les avis déposés sur le site Internet.

10/01/13 - Mme Isabelle NOTARI

Bonjour, je viens de voir la carte des protections acoustiques et je n'arrive pas à déterminer si notre maison sera protégée par un mur (42 rue des Garennes). Déjà à l'heure actuelle, notre maison est déjà beaucoup plus impactée que les maisons voisines car nous sommes en regard du hangar métallique de stockage de la RATP et le mur de hangar a un effet écho qui augmente fortement la nuisance sonore lors du passage d'un RER, sans oublier les nombreux arrêts que font les motrices, moteur tournant, vers 2h-3h du matin pour venir prendre du matériel dans le hangar et que les conducteurs s'interpèlent à tue-tête sans se préoccuper de réveiller les gens qui dorment. Notre maison a fait l'objet d'une étude sonore sur 24h le 17 octobre 2012. Dans l'attente de votre réponse. Salutations.

Réponse de RFF :

Votre maison est située à l'extrémité ouest de l'écran protégeant le début de la rue des Chênes de la nouvelle voie TGV. A votre niveau la nouvelle voie TGV s'encaissera pour passer sous le parking haut de la gare des Baconnets absorbant le bruit supplémentaire des TGV. Le point de mesure sur votre maison montre en revanche que vous êtes exposés aux bruits des RER B. Vous êtes situé dans le "cône de protection" de l'écran qui finit à peu près à l'extrémité de votre jardin.

L'objectif de la concertation étant justement de préciser l'emplacement de l'écran et son insertion architecturale nous vous invitons donc à la réunion de votre quartier le mardi 15 janvier à 20h à la salle paroissiale de l'église Saint Jean Porte Latine. Si vous ne pouvez être présente, les documents présentés lors de cette réunion (dont les résultats de la mesure sur votre maison et les protections présentées) seront mis en ligne le 16 sur [la page web de l'atelier](#) et vous disposerez de 2 semaines pour nous faire part de vos propositions d'optimisation de cet écran. Le compte rendu de cet atelier sera également mis en ligne sur la page de l'atelier.

29/01/13 - Sylvie FAURE

Merlon prévu Rue des chênes

Mis à part le tableau d'analyse multicritères de votre lettre d'infos n°1 de juin 2012, qui indique que sa longueur sera de 180m pour une hauteur de 1m à 1,5m, pourriez-vous nous fournir de plus amples informations telles que :

- * où va-t-il commencer ? en se référant à la numérotation de la rue.
- * où va-t-il s'arrêter ? en se référant également à la numérotation de la rue.
- * quelle en sera sa nature ? Serait-ce la terre de remblai de l'actuel talus qui sera extrudée pour permettre la mise en place du second et nouveau "pont rail" ?
- * la protection acoustique de ce merlon est-elle avérée pour les riverains ? Disposez-vous d'études, de mesures que vous pourriez-nous communiquer ?
- * quelle sera son insertion dans la rue des chênes ? Une vue en coupe de la rue et des photomontages de l'ouvrage depuis la rue seraient appréciables pour une meilleure compréhension et donc une concertation efficace le 21 février.

Cette liste n'est pas exhaustive. Toute information que RFF voudra bien communiquer est intéressante.

D'avance merci de vos réponses aux points listés ci-dessus.

29/01/13 - Sylvie FAURE

Calendrier des différentes phases des travaux

Dans le compte-rendu de la réunion du 15/01/2013, page 5, il est indiqué que "M. Fabien Guérin précise que les travaux dureront 3 ans mais ne seront pas menés simultanément sur la totalité de la voie".

Pourriez-vous indiquer quelle sera la durée estimée avec le début et la fin des travaux envisagés pour :

- * la création du saut-de-mouton ou pont-rail ?
- * la construction de la plate-forme du RER B ?
- * des poteaux caténaux ?
- * des ouvrages rue du Chemin latéral ?
- * les travaux de raccordement ?

D'avance merci des réponses que vous voudrez bien nous fournir.

29/01/13 - Loïc RAFFRAY

L'atelier n°1 Massy-Verrières / Les Baconnets a oublié complètement de présenter ce qui est prévu du côté Nord de la Gare des Baconnets, le long de la rue Pierre Vermeir, et des impasses de la rue des Roses, de la rue des Pâquerettes et de la rue Joseph Fouriaux (au-delà de ces rues, c'est l'atelier « Fontaine Michalon » qui est concerné).

Il ne faut pas oublier que ces rues subissent actuellement de sérieuses nuisances sonores provenant des RER C/TGV/Fret (en plus du RER B) pour les raisons suivantes : rues en contrebas, voies surélevées du RER B et surtout RER C, trains circulant à des vitesses élevées sur les voies SNCF).

Merci de nous présenter à la prochaine réunion du 21 février les protections prévues ;

Nous, riverains, souhaiterions également connaître les mesures de bruits actuels et simulées (côté rue Vermeir, et non rue de Massy)

En regardant les plans (page 7 de votre document de présentation du 15 janvier), nous pouvons faire les remarques suivantes :

- Comment sera la tranchée couverte en sortie nord de la gare des Baconnets ? (peut-on avoir un photomontage ?) Quelle est l'assurance qu'il n'y aura pas d'effet de souffle ?
- Le merlon prévu à la hauteur de la rue des Roses jusqu'à la rue des Pâquerettes/rue Joseph Fouriaux n'est pas satisfaisant car il ne protégera des bruits que de la nouvelle voie TGV ; or cette voie sera en montée progressive et sera globalement plus basse que les voies du RER C entre la gare des Baconnets et la jonction ; le merlon ne protégera donc aucunement des bruits venant du RER C et des TGV allant dans le sens Orly-Massy
- Pire, l'écran absorbant, le long de la rue de Massy va renvoyer les bruits vers le nord (donc côté rue Vermeir) et se révéler un pire traitement que s'il n'existait pas
- Il faut donc absolument avoir des écrans absorbants des deux côtés des voies, encadrant les voies du RER C et la nouvelle voie de jonction TGV, et cela depuis la gare des Baconnets jusqu'au bout de la rue Vermeir (vers Fontaine Michalon).
- Est-il envisageable de proposer une protection sonore globale pour les voies du RER B/RER C (même s'il y a une différence de hauteur entre les deux plateformes ?)
- Aura-t-on l'assurance que le nouvel appareil de voie (aiguillage) qui sera au niveau de la rue des Pâquerettes/rue Joseph Fouriaux sera plus silencieux que l'actuel aiguillage sous le pont des Baconnets qui est une catastrophe pour nos oreilles !

Cordialement

Les riverains des rues Vermeir, rue des Roses, rue des Pâquerettes, rue Joseph Fouriaux

10/03/13 - Sylvie FAURE

-Actuellement, le RER B passe derrière le talus du RER C, et après le saut de mouton, il reste relativement éloigné des riverains de la rue des chênes.

Avec le nouveau projet et la construction du second saut de mouton, le RER B se rapprochera considérablement des riverains de la rue des chênes.

Un merlon de terre de 1,70 m est la solution proposée par RFF comme protection contre les nuisances qui seront occasionnées.

Est-ce que la hauteur du merlon pourrait être augmentée pour atteindre la hauteur du second et futur saut de mouton ?

En effet, les nuisances seront sonores mais également visuelles. Une hauteur de merlon masquant les fenêtres du RER B serait appréciable.

Cette solution est-elle envisageable techniquement ? Quel en serait le coût ? Les co-financeurs du projet seraient-ils prêts à financer ce surcoût ?

-Lors de la réunion du 21 février 2013, M. Guérin nous a informé que la nouvelle voie du RER B qui serait construite devra répondre aux normes de qualité de la RATP, mais qu'il ne connaissait pas ces normes.

Pourriez-vous vous renseigner auprès de la RATP pour connaître ces normes, et ensuite nous informer de leurs capacités d'absorption des vibrations et des nuisances sonores ?

-Dans le dossier d'information de l'atelier n°2 du 21 février 2013, aux pages 9, 10 et 14, il est indiqué la situation acoustique aujourd'hui.

Pourriez-vous nous informer quand et où des mesures acoustiques ont été relevées rue des chênes ? A ma connaissance, AUCUNE mesure n'y a été enregistrée, et c'est pourquoi, je demande à ce que cet oubli soit réparé et que des mesures soient effectuées, entre autre, à mon domicile, au n°70.

-Enfin, Mme Faure a également écrit un courrier à l'attention des responsables du projet Massy-Valenton concernant les travaux d'aménagement. Vous pouvez retrouver ce courrier [ici](#). Vous pourrez retrouver [ici](#) les documents SNCF-RFF datant de 2000 auquel son courrier fait référence